AR Prefecture
017-211701552-20260924-DE094202609012-DE
Reçu le 24/09/2026

ETAULES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME
ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT
CANTON DE LA TREMBLADE
COMMUNE D'ÉTAULES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :
En exercice : **23**
Présents : **18**
Votants : **22**

L'an **DEUX MILLE VINGT SIX, le JEUDI 17 SEPTEMBRE** le Conseil Municipal de la Commune d'ETAULES (Charente-Maritime), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale, à 20h30, sous la **présidence de Vincent BARRAUD, Maire**

Date de convocation du Conseil Municipal **: 10 septembre 2026**

Présents : BARRAUD Vincent, TURPIN Sylvie, MOTARD Daniel, GAGNADRE Josselyne, COTTIN Pierre, BUREAU Nadia, JEUNESSE André, DUJARRIC DE LAGARDE Irène, FATRAS Christian, de LACOUR SUSSAC Hugues, JOUINOT Sophie, ROBERT Nathalie, BOUCHALAIS-COUZON Cristelle, AUDEBERT Délizia, ULYSSE Karine, ROHRIG Thomas, RECOUVREUR Anaïs, BAUDIT Mathis.

Absents : GAURIVEAUD Jean-Jacques,

Absents ayant donné pouvoir : BOITIER Jean-Louis à BUREAU Nadia, ARRIVÉ Hervé à JOUINOT Sophie, LEQUES Thierry à GAGNADRE Josselyne, ROMPILLON Nelly à AUDEBERT Délizia
La séance est ouverte à 20h30 sous la présidence de Vincent BARRAUD, maire.
Sylvie BOUTEILLER, Directrice Générale des Services assiste à la séance, sur prescription de monsieur le Maire, conformément à l'article L.2541-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, mais sans participer aux délibérations, votes et décisions.

Secrétaire de séance :
Le conseil municipal nomme par 22 voix Daniel MOTARD en qualité de secrétaire de séance (art. L. 2121-15 du CGCT).

DE 094 - 2026/09-012 DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AMELIORATION DU CONFORT THERMIQUE DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX

Daniel MOTARD expose au conseil municipal que suite aux périodes de fortes chaleurs une étude de climatisation des locaux communaux a été réalisée.
Le coût des travaux est estimé à
Ecole maternelle (climatiseur +filtre pour fenêtre anti-UV)
Ecole élémentaire (climatiseur +filtre pour fenêtre anti-UV)
Mairie (climatiseur)
Ateliers municipaux (climatiseur)
Soit un coût global de : 144 282.00 € HT
Aussi il propose de solliciter :

- L'ETAT au titre du fonds vert 2026 mesure « confort d'été » pour un montant de 144 282.00 €
 Cette décision s'inscrivant dans la complétude à la délibération du 16 juillet 2026 n°*DE077-2026/07-003 DEMANDE DE SUBVENTION FONDS VERT 2026- MESURE CONFORT D'ETE LOCAUX SCOLAIRES*

Numéro de contrôle de légalité : 017-211701552-2026…….. - DE 094202609012-DE
Reçu en préfecture le /09/2026
Délibération affichée le /09/2026
Délibération rendue exécutoire le /09/2026, le maire, Vincent BARRAUD

Hôtel de Ville
27 rue Charles Hervé 17750 ÉTAULES ■ Tél. : 05 46 36 41 23
mairie@ville-etaules17.fr ■ www.mairie-etaules.fr

AR Prefecture
017-211701552-20260924-DE094202609012-DE
Reçu le 24/09/2026

- LE DEPARTEMENT au titre des opérations d'amélioration des locaux scolaires,
- LE DEPARTEMENT au titre des opérations d'amélioration énergétique des bâtiments communaux.
- EDF dans le cadre du dispositif « solution durable » qui propose une prime forfaitaire de 10 000€ par établissement pour les aider au financement de projets de rafraîchissement ainsi qu'une prime forfaitaire de 400€ par équipement, pour l'installation dans les bâtiments de ventilateurs, brumisateurs, climatiseurs mobiles et climatiseurs fixes.

Le conseil municipal après en avoir délibéré par 22 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION

- ***SOLLICITE***
 - ***L'ETAT au titre du fonds vert 2026 mesure « confort d'été » pour un montant de 144 282.00 €***
 Cette décision s'inscrivant dans la complétude à la délibération du 16 juillet 2026 n°DE077-2026/07-003 DEMANDE DE SUBVENTION FONDS VERT 2026- MESURE CONFORT D'ETE LOCAUX SCOLAIRES
 - ***LE DEPARTEMENT au titre des opérations d'amélioration des locaux scolaires,***
 - ***LE DEPARTEMENT au titre des opérations d'amélioration énergétique des bâtiments communaux.***
 - ***EDF dans le cadre du dispositif « solution durable » qui propose une prime forfaitaire de 10 000€ par établissement pour les aider au financement de projets de rafraîchissement ainsi qu'une prime forfaitaire de 400€ par équipement, pour l'installation dans les bâtiments de ventilateurs, brumisateurs, climatiseurs mobiles et climatiseurs fixes.***
- ***CHARGE le maire de mener à bien cette demande de subvention et l'AUTORISE à signer tout document nécessaire à intervenir***

Pour extrait conforme

MAIRIE D'ETAULES 17750 (Charente-Maritime)

Le Maire, Vincent BARRAUD

Le secrétaire, Daniel MOTARD

Numéro de contrôle de légalité : 017-211701552-2026…….. - DE 094202609012-DE
Reçu en préfecture le /09/2026
Délibération affichée le /09/2026
Délibération rendue exécutoire le /09/2026, le maire, Vincent BARRAUD

Hôtel de Ville
27 rue Charles Hervé 17750 ÉTAULES ■ Tél. : 05 46 36 41 23
mairie@ville-etaules17.fr ■ www.mairie-etaules.fr